



COMMUNIQUE CRIIRAD

31 mai 2011 – 18h00

CRIIRAD

Siège association et laboratoire : 471 av. V. Hugo / Valence / FRANCE

Téléphone : 33 (0)4 75 41 82 50 / Télécopie : 33 (0)4 75 81 26 48

Courriel : contact@criirad.org / Web : <http://www.criirad.org>

Evaluation de l'impact des rejets de FUKUSHIMA DAIICHI sur la FRANCE LA CRIIRAD MAINTIENT SA DEMANDE D'ENQUETE¹

- **Le 25 mai 2011**, se basant sur des résultats d'analyse officiels publiés sur le site du réseau national de Mesure de l'environnement, la CRIIRAD annonçait que la France avait été contaminée dès le 22 mars 2011, plus tôt que ne l'indiquait l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire et que les masses d'air contaminé étaient majoritairement arrivées par la façade atlantique et non par le nord. Une demande d'enquête était adressée aux autorités en charge de la protection radiologique de la population (Premier ministre et Autorité de Sûreté Nucléaire). La CRIIRAD annonçait l'envoi d'un bilan plus complet des nombreuses anomalies relevées dans le travail de l'IRSN ainsi qu'une demande de garanties pour le contrôle des contaminations à venir. *Lire le communiqué et les courriers de la CRIIRAD.*
- **Le 26 mai 2011**, l'IRSN a indiqué sur son site Internet qu'il **confirmait ses résultats de mesures** dans le cadre de la surveillance du territoire français après l'accident de Fukushima, ajoutant qu'il **réfutait les « allégations » de la CRIIRAD**, estimant qu'elles provenaient d'une **« erreur d'interprétation »** des résultats disponibles sur le site Internet du Réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement (RNM). A l'appui de ses déclarations, l'IRSN publiait une **note technique** de 4 pages intitulée **« Réponse de l'IRSN au communiqué de la CRIIRAD du 25 mai 2011 relatif à la contamination des masses d'air sur le territoire national après l'accident de Fukushima. »**
- **La CRIIRAD a procédé à l'analyse des éléments d'information publiés par l'IRSN et décidé en conséquence de maintenir sa demande d'enquête au Premier ministre et au Président de l'ASN.** Un courrier a été adressé par fax, hier 30 mai au soir, à ces deux responsables. *Voir document en annexe.*

La CRIIRAD considère, en effet, qu'elle n'a pas commis d'erreur d'interprétation. Elle a tenu compte de l'ensemble des informations publiées par l'IRSN et ne les a utilisées qu'après avoir procédé à un certain nombre de vérifications. **Une erreur a bien été commise, une erreur répétée dans le temps, qui fausse le bilan officiel de la contamination de l'air, mais elle est entièrement imputable à l'IRSN.**

L'expert de l'Etat s'est en effet trompé sur ses propres données : des résultats qui portent sur des prélèvements d'air effectués sur plusieurs jours (jusqu'à 10 jours) ont été publiés, utilisés et commentés comme s'ils ne concernaient qu'un seul jour de prélèvement, le dernier. Comme la période de prélèvement inclut plusieurs jours pendant lesquels l'air n'était pas contaminé, cela a pour conséquence d'abaisser artificiellement l'activité réelle de l'iode 131 dans l'air. Comme l'erreur a été répétée sur toute une série de résultats qui se rapportent à la dernière semaine de mars, cela conduit l'IRSN à sous-évaluer l'activité réelle de l'air pendant toute cette période.

¹ Nous prions les lecteurs de nous excuser pour le retard de cet envoi. L'agenda de la mission au Japon s'est alourdi (participation à la conférence de presse de TEPCO le 30 mai, conférence de presse à destination des correspondants étrangers le 31 mai, audition dans le cadre d'un séminaire organisé par le Parlement japonais le 1^{er} juin...) et plusieurs incidents nous ont mobilisés afin d'assurer au mieux la protection radiologique de l'équipe (le dernier en date est l'explosion survenue cette nuit à proximité du bâtiment réacteur n°4). Nous avons pris du retard sur le volet français de l'impact de Fukushima Daiichi mais nous répondrons progressivement à tous les points qui ont été soulevés.

L'IRSN a ainsi affirmé qu'en France métropolitaine, la contamination de l'air a avait été maximale **du 5 au 9 avril** 2011 (cf. note d'information IRSN n°14 du 22 avril 2011). Ce bilan est faux pour les deux tiers au moins du territoire, en particulier, pour un large quart sud-ouest de la France s'étendant jusqu'à la vallée de la Loire. Dans ce secteur, les pics de contamination ont été atteints **dès le 28 mars** (au plus tard le 29). **Cela représente 8 à 12 jours de retard dans l'appréciation de la cinétique de la contamination et une sous-évaluation d'un facteur 2, 3, 4, 5, ou plus, de l'activité de l'air en iode 131 particulaire.**

En cas de contamination radioactive nécessitant la mise en œuvre rapide de mesure de protection, une telle erreur de jugement aurait des conséquences majeures.

Compte tenu des faibles niveaux de doses associés à la contamination, les erreurs commises par l'IRSN ont eu des conséquences très limitées pour la protection des populations. Elles sont toutefois responsables de certains manquements dans le contrôle des denrées alimentaires et elles interrogent sur sa capacité à assumer sa mission de surveillance radiologique du territoire.

Questions sur l'origine du dysfonctionnement

Le problème méthodologique qui est à l'origine du bilan erroné de la contamination de l'air est, en effet, difficilement explicable. Le 27 mai dernier, pensant que l'erreur d'interprétation des résultats était le fait de la CRIIRAD, M. Sylvestre HUET (responsable du blog « sciences » du site liberation.fr) écrivait :

*« L'affaire est assez simple : la CRIIRAD a fait **semblant d'ignorer** que lorsqu'une détection est réalisée avec un prélèvement sur un filtre à air durant plusieurs jours, c'est une **erreur grave** que d'attribuer la contamination mesurée au premier jour du prélèvement. Semblant car la CRIIRAD utilise ce genre de techniques, elle ne peut donc en ignorer les spécifications. ».*

M. HUET pourra facilement corriger son texte. : *« L'affaire est assez simple : **l'IRSN** a fait **semblant d'ignorer** que lorsqu'une détection est réalisée avec un prélèvement sur un filtre à air durant plusieurs jours, c'est une **erreur grave** que d'attribuer la contamination mesurée au **dernier** jour du prélèvement. Semblant car **l'IRSN** utilise ce genre de techniques, **il** ne peut donc en ignorer les spécifications. ».*

De fait, si l'on considère que la CRIIRAD a commis une « erreur grave » en méconnaissant les durées de prélèvement des analyses de l'IRSN [qui n'étaient indiquées nulle part], que dire de l'IRSN qui commet cette erreur sur ses propres résultats ! Dans ses commentaires, toutefois, la CRIIRAD n'ira pas aussi loin que M. HUET. Pour elle, il n'est pas établi que l'IRSN ait minoré sciemment ses résultats d'analyse. Il est certes difficile de comprendre comment une erreur aussi élémentaire a pu se produire et se répéter sur toute une série de résultats, sachant en outre que certains indices auraient dû alerter l'IRSN. Ce type de dysfonctionnement nous paraît cependant plausible.

Ce sera dans tous les cas à l'enquête d'établir les faits et d'en déterminer les causes.

La CRIIRAD a notamment demandé que soit documenté chacun des résultats représentés dans le graphique de synthèse² qui présente l'évolution de l'activité de l'air en iode 131 particulaire du 22 mars au 21 avril. L'enquête devra également vérifier chacun des résultats du RNM qui ne se retrouvent pas dans le site CRITER (contrairement à ce qu'affirme l'IRSN). Si ces contrôles permettent d'exclure que les masses d'air contaminé sont arrivées sur ces secteurs dès le 22 mars c'est nécessairement que d'autres anomalies se sont produites.

La CRIIRAD est en train d'élaborer un document explicatif, à caractère pédagogique, pour les lecteurs qui souhaitent aller plus loin dans la compréhension du dossier. Ce document reprendra par le détail l'argumentaire et les documents de l'IRSN. Une première version sera mise en ligne le 1^{er} juin. Compte tenu de la charge de travail, la version complète ne sera probablement pas disponible avant le week-end.

² Graphique publié page 3 de la note d'information IRSN n°14 du 22 avril 2011.